

Le numérique à l'école



Plan numérique pour l'éducation

7 mai 2015 : lancement du **Plan numérique pour l'éducation** sur 4 axes.

- ▶ Permettre à tous de profiter des opportunités offertes par le numérique
- ▶ Mieux préparer les élèves à être acteur du monde de demain
 - méthodes d'apprentissages innovantes : améliorer la réussite scolaire et développer l'autonomie
 - former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique
 - préparer les élèves aux emplois digitaux de demain

① La formation des enseignants

Objectif : faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants en intégrant harmonieusement les outils numériques à leurs cours. Formations en présentiel et en ligne sur :

- maîtrise des outils numériques pour une meilleure prise en main
- usages du numérique dans les disciplines pour développer de nouvelles méthodes d'enseignement
- la culture numérique et l'éducation aux médias et à l'information

② Des ressources pédagogiques adaptées

Objectif : compléter et enrichir les cours et les activités proposés aux élèves. Permettre aux élèves de disposer de matériaux multimédias pour apprendre, s'exercer, réviser en classe comme à la maison.

- ressources numériques et applications mobiles pour les enseignants et les élèves du CM1 à la 3^e.
- 5 enseignements sont concernés : français, math, sciences, histoire-géo et LVE.
- lancement (01/2016) du portail **Prim à Bord** qui permet aux enseignants du 1^{er} degré de s'informer autour l'actualité numérique et de préparer leur classe.

③ Des équipements individuels mobiles (tablettes) pour tous les collégiens

④ L'innovation pour évaluer, développer et diffuser les usages numériques

Les intérêts du numérique à l'école

Des apprentissages plus efficaces	– adaptés au besoin des élèves – créatifs / ludiques / interactifs – collaboratifs – suscitent l'engagement des élèves : + de concentration, + d'intérêt, + de confiance pour les élèves en difficulté papier/crayon	► Socle commun 2016 1. Des langages pour penser et communiquer Apprendre à utiliser les bases du langage informatique, concevoir des applications simples. 2. Les méthodes et outils pour apprendre Outils de recherche, d'organisation du travail, identification des sources fiables... 3. Former la personne et le citoyen Libertés individuelles, responsabilité des actes... 4. Systèmes naturels et techniques Fonctionnement d'objets, évolutions, impacts... 5. Représentation du monde et activité humaine Concevoir et créer des productions
Impliquer les familles	– échanges avec les enseignants – suivi de la scolarité (agenda, notes...)	
Former des citoyens responsables	– éduquer aux médias – développer son esprit critique – utiliser Internet de manière responsable – maîtriser les canaux de communication	
Évaluer différemment	– auto-évaluation – meilleur suivi de la progression des élèves – bilans personnalisés facilités	
Augmenter l'égalité des chances	– inclusion des enfants handicapés – lutte contre le décrochage	

Enseigner et intégrer les TICE : pourquoi ? Comment ?

L'enseignant doit **enseigner l'utilisation des TICE** et les **intégrer dans sa pédagogie**.

- ▶ Former les élèves à **maîtriser ces outils numériques**.
- ▶ Préparer le **futur citoyen** à vivre dans un environnement technologique qui évolue constamment.

Les apports des TICE	Les limites des TICE
<ul style="list-style-type: none"> • Motivation, rapidité de mise au travail, meilleure concentration, travail = source de plaisir • Autonomie des élèves, vitesse d'appropriation et aisance d'utilisation de l'outil (si celui-ci est connu) • Rapport au travail bouleversé : les élèves ne subissent plus le travail mais se l'approprient. • Facilité de préparation du travail pour l'enseignant, différenciation et suivi individualisé de l'élève facilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • La solidité des tablettes tactiles. • L'impact du Wifi sur la santé. • Le risque de fatigue visuelle due au travail sur écran. • La quantité beaucoup moins importante d'écrit sur papier. • Les TICE ne remplacent pas la relation prof/élève • La rapidité d'évolution du numérique.

Espaces numériques de travail	services de vie scolaire (absences, notes...), de communication (messagerie, informations), pédagogiques (cahier de texte numérique, blogs, forum...). C'est un prolongement numérique de l'établissement.
Cahiers de textes numériques	obligatoires au collège et lycée
Manuels numériques	allègent le cartable, mettent à disposition des ressources innovantes, développent des nouveaux usages pédagogiques
Tablettes tactiles	rapides à mettre en œuvre, simples à utiliser, légères, mobiles ; les tablettes peuvent être utilisées en élémentaires dans plusieurs disciplines. <ul style="list-style-type: none"> ▶ <u>Maîtrise de la langue</u> : produire un texte qui peut être repris et retouché par d'autres élèves. Travail collaboratif où les élèves jouent le rôle d'auteur, de tuteur... ▶ <u>Lecture</u> : supports enrichis, écrit qui peut être agrandi, possibilité d'enregistrer l'élève qui lit pour l'amener à corriger sa diction, son rythme... ▶ <u>Sciences</u> : utilisation de l'appareil photo des tablettes pour se souvenir d'une démarche et la légèrer. ▶ <u>LVE</u> : exposition des élèves à des enregistrements, sur lesquels ils peuvent revenir plusieurs fois. Enregistrement de l'élève, qui peut être évalué par l'enseignant. ▶ <u>EPS</u> : pour photographier une situation, d'annoter, de dessiner...
Jeux sérieux	jeux vidéo pédagogiques sur des thèmes sérieux comme le développement durable, le tri des déchets, le harcèlement scolaire...
TBI	favorise l'interactivité, la concentration des élèves, la motivation. Il permet d'intégrer les TICE dans la classe au quotidien (c'est un écran d'ordinateur géant) et facilite le travail collectif (découverte d'albums, rédactions collectives...)
Banques de données	<u>Éduthèque</u> permet aux enseignants de bénéficier de centaines de ressources vérifiées et utilisables. Le site propose des vidéos de la BNF, d'Arte, de l'INA et dirige vers des sites ressources qui aident à la construction de séquences pédagogiques.

Protection et sécurité sur Internet

Chaque école et chaque établissement doit :

- élaborer une **charte d'usage du numérique et d'internet**. Cette charte est annexée au règlement intérieur et signée par les élèves et leurs parents.
- **mettre en place des dispositifs techniques de filtrage** pour éviter les sites douteux

– constituer des **listes blanches** : elles permettent de limiter les accès et les consultations à un ensemble de sites choisis.

Formation des enseignants

- **Certificat informatique et internet** de niveau 2 « enseignant », dans le cadre du master (C2i2e).

Objectifs

- ▶ Former les « **cyber-citoyens** » actifs, éclairés et responsables de demain.
- ▶ Permettre la **compréhension et l'usage autonome des médias** par les élèves et les enseignants (lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus)

Enseignements

Pratique citoyenne des médias : **esprit critique** face aux contenus, initiations aux formes médiatiques...
Chercher, **sélectionner et interpréter** de l'information, juger de sa **fiabilité**.
Comprendre les **dimensions des médias** dans l'économie, la société, l'éthique, la technique.

- **M@gistère** est un dispositif de formation continue tutorée et interactive conçu pour les enseignants du premier et du second degré, qui complète l'offre de formation existante.

Éducation aux médias et à l'information (EMI)

→ Il est **intégré au parcours citoyen**, défini en janvier 2015 : « L'éducation aux médias et à l'information permet aux élèves d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion [...] ».

→ Portail **Internet Responsable** mis en place en 2011 : **500 ressources** pour l'usage responsable d'Internet.

Ex : Fiches **Légamédia** pour travailler l'EMI

- Réguler l'usage des réseaux : protection des mineurs sur internet, réagir face à un contenu illicite...
- Protéger les données personnelles et la vie privée (le droit à l'oubli...)
- Consulter, publier et diffuser en ligne (contenus ouverts ou libres, liberté d'expression...)

Brevet informatique et internet (B2I)

Le brevet informatique et internet : ▶ **utilisation raisonnée** des nouvelles technologies

Les **B2i école, collège et lycée** sont mis en œuvre depuis la **rentrée 2012**
5 domaines sont évalués

1. S'approprier un **environnement informatique** de travail
2. Adopter une **attitude responsable**
3. Créer, produire, traiter, **exploiter des données**
4. S'informer, **se documenter**
5. **Communiquer**, échanger

- ▶ concevoir **les possibilités et les limites** de l'informatique
 - ▶ exercer son **esprit critique**
 - ▶ identifier les **contraintes juridiques et sociales** des nouvelles tech.
- **attester le niveau de maîtrise des outils multimédia et de l'internet**

Le B2I est articulé au **livret personnel de compétences** (compétence 4 : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication / domaine 2 du nouveau socle). C'est une **attestation de compétences**.